

Atelier  
pédagogique

## DEMANDE DE LIBÉRATION

### NOTICE DE RENSEIGNEMENT

NOM : GOLDSCHMIDT

Prénoms : Hans

Date et lieu de naissance : le 22 janvier 1922 à Berlin (Allemagne)

Fils de Otto et de Hedvig Jaroezynski

Profession : étudiant

Nationalité : allemande

Confession : israélite

Date d'entrée en France : le 20 mai 1939, venant de Suisse,  
à Zurich

Situation de famille : célibataire

Nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité du

Nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité et

Résid



## Les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale dans les Hautes-Pyrénées

Patrice Isac  
Jean-Michel Pondebat

Service éducatif des Archives départementales des Hautes-Pyrénées

[archivesenligne65.fr](http://archivesenligne65.fr)



# LES JUIFS DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

- **L'objet de cet atelier pédagogique est de retracer l'histoire et l'itinéraire de réfugiés juifs venus dans les Hautes-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale en s'appuyant sur l'exploitation de documents d'archives provenant de divers fonds : Lois du 3 juin 1941, rapports de la Préfecture ou dossiers administratifs, en particulier des dossiers individuels.**

Associé à une découverte du monde des archives, cet atelier est conçu pour les cycles d'enseignement de niveau collège (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) et lycée (1<sup>ère</sup>). Ce thème très bien documenté est en effet composé de documents originaux accessibles aux jeunes élèves, faciles à lire et agrémentés de photographies qui leur permettent d'identifier physiquement les individus, objet de la recherche.

L'atelier peut être organisé sur une seule séance de travail (1 h 30 maximum) ou en plusieurs temps selon le projet pédagogique porté par l'enseignant : celles-ci peuvent se dérouler aux Archives départementales ou au sein même de l'établissement scolaire.

## Le contexte historique

Malgré l'opposition de 80 parlementaires, Philippe Pétain obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940. Il installe alors un régime autoritaire à Vichy, nommé l'Etat français. Ce régime de Vichy s'appuie sur les idées nationalistes et antisémites et prône les valeurs traditionnelles, comme le résume sa devise « Travail - Famille - Patrie ».

Le 22 juillet 1940, le gouvernement promulgue un décret-loi portant sur la révision des naturalisations établies depuis 1927 : 15000 personnes perdent la nationalité française, dont 8000 Juifs, et deviennent apatrides.

En octobre 1940, l'Etat français adopte une loi portant « statut des Juifs » concernant les deux zones. Certains secteurs d'activité leur sont désormais interdits : la fonction publique, la presse et le cinéma notamment. Cette liste ne cessera de s'élargir décret après décret.

Le 4 octobre, la loi sur les « ressortissants étrangers de race juive » entraîne l'internement de 40000 juifs dans des camps spéciaux (Rivesaltes, Gurs...).

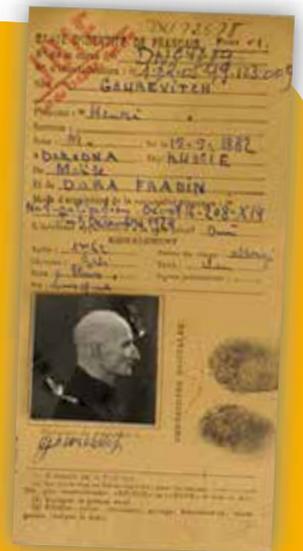
Pire, en juin 1941, deux lois concomitantes, l'une définissant le deuxième statut de juif, qui élargit les critères d'appartenance à la race juive et étend le champ des interdictions professionnelles, l'autre leur imposant de se déclarer en préfecture, permettent d'établir des listes de juifs résidant dans chaque département. Les fichiers constitués serviront aux arrestations.

En parallèle, le gouvernement de Vichy instaure la carte d'identité de Français obligatoire. Pour l'obtenir, il faut remplir une fiche de renseignement où l'on demande des informations basiques - état civil, physique, adresse - et d'autres plus tendancieuses : « l'intéressé appartient-il à la race juive ? »

Le gouvernement de Vichy promulguera, au final, plus de 200 textes législatifs relatifs aux juifs entre 1940 et 1942. Cette politique confirme l'antisémitisme de ce gouvernement français.

Fondé en grande part, sur des dossiers individuels d'étranger, cet atelier va essayer de répondre à des questionnements basiques.

Pourquoi et comment arrivèrent-ils en France, puis dans les Hautes-Pyrénées ? Que font-ils dans notre département ? Enfin, que deviennent-ils ? Si la réponse n'apparaît pas forcément dans les documents, nous pouvons avec le recul soit émettre des hypothèses, soit réaliser des recherches sur des sites internet dédiés.



## Un atelier en deux temps

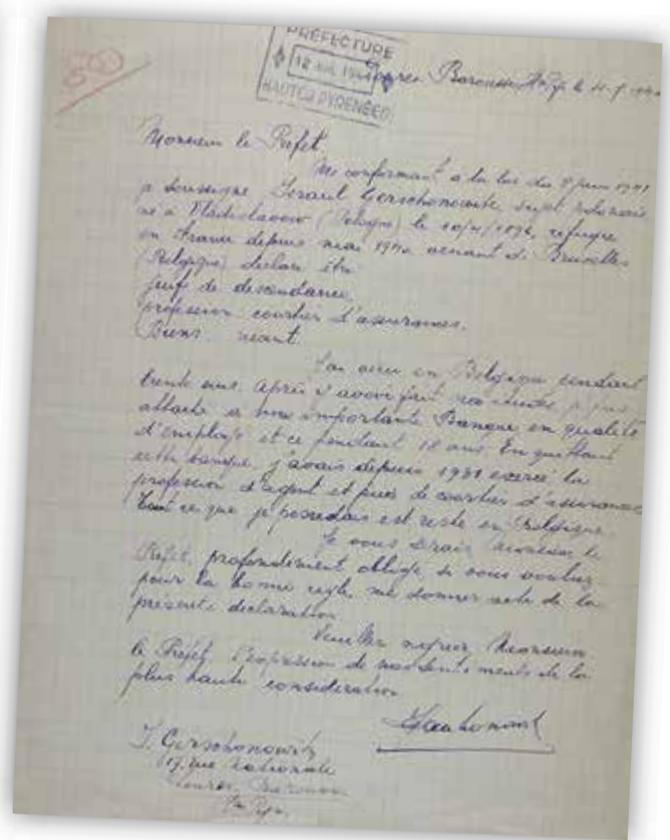
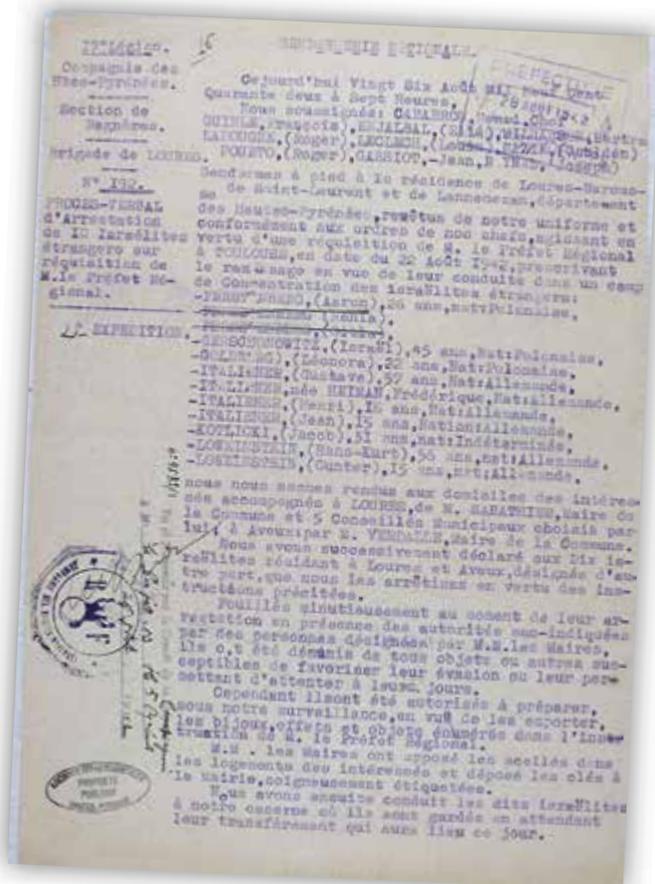
Cet atelier a pour objectif de mettre en exergue l'histoire des réfugiés juifs venus dans notre département durant la Seconde Guerre mondiale. Celui-ci élaboré en collaboration avec un enseignant d'Histoire-Géographie est accompagné d'un livret de l'élève pour guider ces derniers dans leur exploitation et analyse de ces documents.

Cet atelier comporte deux temps et est adapté pour une séance de travail de 1h30. Ces parties permettent d'aborder les différents aspects du sujet.

Dans un premier temps, les élèves vont pouvoir à l'aide des documents tels les Lois de juin 1941, des déclarations manuscrites d'Israélites, des cartes d'identité de français, des listes de Juifs des Hautes-Pyrénées se rendre compte des conséquences de la politique menée par le gouvernement de Vichy.

Puis, dans un second temps, le Service éducatif a établi une sélection de dossiers de réfugiés juifs illustrant différents parcours individuels. Ainsi, les élèves peuvent concrètement mettre des noms, des visages sur ces réfugiés et retracer leurs itinéraires. Enfin, les élèves pourront, s'ils désirent aller plus loin dans leur recherche, en utilisant l'outil numérique, tenter de découvrir ce qu'il est advenu de ces personnes.

Il est cependant envisageable de construire un atelier avec l'enseignant en fonction de l'approche que ce dernier souhaite apporter à son cours. Ainsi, il est possible, par exemple, de se focaliser juste sur le parcours des réfugiés à travers leurs dossiers. Le questionnaire sera dès lors réalisé en collaboration entre le Service éducatif et l'enseignant.



## Crédits

### Auteurs :

Patrice Isac (Archives départementales),  
Jean-Michel Pondebat (Education nationale).

### Responsable de publication :

François Giustiniani, directeur des Archives  
départementales des Hautes-Pyrénées.

### Conception graphique :

Département des Hautes-Pyrénées.

### Impression :

Département des Hautes-Pyrénées.

Publié en juillet 2021.

ISRAËLITES FRANÇAIS et ÉTRANGERS  
Oser leur DÉCLARATION INDIVIDUELLE  
PREFECTURE des HAUTES-PYRÉNÉES



nom	nationalité	Profession	Adresse
1910	française	S.P.	Bagnères-de-Bigorre (H-P) hôtel Régina
DACUNHA-CASTELLE Didi	française	S.P.	Bagnères-de-Bigorre (H-P) hôtel Régina
DACUNHA-CASTELLE Max Daniel	française	S.P.	Bagnères-de-Bigorre (H-P) hôtel Régina
DACUNHA CASTELLE Nadive	française	S.P.	Bagnères-de-Bigorre (H-P) hôtel Régina
DAHAN Alfred	française	Employé de commerce Act. sans profession	Sanatorium THEBAUD (Arrens) H-P
DAHAN Charles Basile	française	Négociant en tissus	Tarbes (H-P) 6 place du marché Brauhauba
DAHAN Maurice	française	Employé de commerce	Tarbes (H-P) 6 place du marché Brauhauba
DAHAN née BENITAH Mélanie	française	S.P.	Tarbes (H-P) 6 place du marché Brauhauba
DAHAN Yvette	française	Employée de commerce	Tarbes (H-P) 6 place du marché Brauhauba
DAHAN Léon	française	Spécialiste Flanton cycliste au G-D 1725 à Aureilhan (H-P)	Aureilhan (H-P) G.D 1725
DARMON René Aaron (aliéné)	française ?	?	Asile de Lannemezan (H-P)
DAVID Gérard Sylvain	française	S.P.	Tarbes (H-P) chemin d'Urac
DAVID Henri	française	Apprenti boucher Act. Travailleur au groupe des démobilisés 1726 à Argelès-Gazost	Argelès-Gazost groupe 1726 de trav. démobilisés.
DAVID Hermann	française	Voyageur au G-D 1725 à Aureilhan	Tarbes (H-P) chemin d'Urac, chemin d'Urac
DAVID Jean-Claude	français	S.P.	Tarbes (H-P) chemin d'Urac
DAVID J.		Négociant en bestiaux Cultivateur dans les	Rieulhès par Saint de Bigorre (H-P)



## Service Éducatif des Archives départementales des Hautes-Pyrénées

5 rue des Ursulines - BP 1343 - 65013 Tarbes cedex

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00 (17h00 le vendredi).



Standard : 05 62 56 78 65  
archives-se@ha-py.fr  
www.archivesenligne65.fr

[www.hautespyrenees.fr](http://www.hautespyrenees.fr)



Liste des israélites recensés dans les Hautes-Pyrénées (1941) ADHP, 20 W 70  
Illustration de couverture : Notice de renseignement ADHP, 1214 W 1087